

# Vœux du Maire et du Conseil municipal aux Quimperlois

Vendredi 6 janvier 2012



On sait que cette année encore, le contexte national et international ne prête pas forcément à l'optimisme :

- Incertitude monétaire,
- Aggravation de l'effort financier demandé aux Français,
- Dégradation de la situation de l'emploi,
- Fragilité persistante du secteur du bâtiment notamment,
- Moral des Français au plus bas.

J'arrête là la description.

Je ne vais pas nier cette réalité, mais je pense que les moyens d'action pour y remédier nous échappent quelque peu et je vais choisir plutôt d'insister sur la situation quimperloise et ses aspects positifs afin que tous on y soit conscient et pour souhaiter que ces atouts perdurent et s'épanouissent.

Je verrais ensuite comment se prépare le Quimperlé de demain et les vœux que l'on peut formuler à cet égard.

Enfin les vœux porteront sur la nécessité de garder une ville citoyenne et solidaire au sein de son territoire.

Quimperlé ne se rend pas toujours compte des atouts qu'elle possède et de la chance, en quelque sorte, qu'elle a par rapport à d'autres villes comparables.

Quimperlé est du 4<sup>ème</sup> rang pour la population en Cornouaille', mais au 3<sup>ème</sup> pour l'emploi, avec près de 8 000 emplois pour 11 500 habitants. Elle talonne Concarneau pourtant peuplée de 20 000 habitants et dépasse Douarnenez avec ses 15 000 habitants.

La Ville de Quimperlé a la chance d'avoir des acteurs privés et publics sur son territoire qui ont investi et continuent d'investir, ce qui est un gage d'avenir.

Et je voudrais les remercier publiquement de la confiance qu'ils manifestent ainsi et exprimer le vœu que cela continue.

Selon une étude économique récente, Quimperlé est la petite ville bretonne dont les emplois doivent le plus à la base productive privée.

Je rappelle que le Groupe BIGARD, groupe de 17 000 personnes sur 60 sites, premier groupe d'abattage français, a son siège social à Quimperlé et qu'il investit actuellement 40 millions d'euros sur 4 ans.

Pour les Papeteries de Mauduit, la réalité est plus complexe : il est vrai qu'elles ont connu deux plans sociaux sévères récents, mais il ne faut pas oublier que l'entreprise a investi, depuis 3 ou 4 ans, 20 millions d'euros dans la fameuse machine n° 10, la plus grosse et la plus rapide du monde pour le papier

à cigarette et dans une nouvelle machine à papier LIP qui semble donner satisfaction.

NESTLÉ a connu un peu la même situation, mais a également investi depuis sa reconversion de 2008, 12 millions d'euros sur son site.

Félicitons l'entreprise GUELT qui continue à progresser et à collectionner les distinctions honorifiques.

N'oublions pas non plus toutes les PME dynamiques qui forment un véritable tissu industriel solide, axé il est vrai sur l'agro-alimentaire, mais capables d'innover et de se diversifier dans des secteurs nouveaux tels que les chantiers navals.

150 ans après le déclin du port, qui aurait pu penser cela il y a encore cinq ans ?

Avec mes adjoints, je suis toujours curieux et intéressé de découvrir et visiter ces entreprises quimperloises qui développent souvent en toute discrétion des produits remarquables. Après Guelt, La Palourdière, Nestlé, Minerve les années passées, nous avons ainsi pu découvrir en 2011, les entreprises Esvan, Le Floch et également Thermoformes avec la Cocopaq.

J'émet le souhait de poursuivre de tels contacts, car même si la compétence économique n'est plus une compétence communale, les élus quimperlois souhaitent connaître les acteurs de la commune et sont convaincus de la nécessité de l'écoute et du dialogue lorsque de nouvelles dispositions financières se mettent en place. Nous l'avons fait savoir comme nous avons également insisté sur l'importance de ne pas grever les marges de manœuvres des entreprises dans le contexte actuel.

Avec la Cocopaq, nous avons aussi accepté de participer en 2012 à l'amélioration des zones d'activités de Kervidanou dans le cadre Qualiparc. Cet effort financier qui devra concerner à terme d'autres zones, répond à une attente, je le sais, pour dynamiser l'attractivité de ces zones.

Il y a aussi les investissements des acteurs publics.

Je pense évidemment au centre hospitalier qui, depuis 2008, mène une politique remarquable d'investissements : après les 6 millions d'euros sur le site de Kerglanhard, il y a les 38 millions sur celui de Bois-Joly, qui a vu au printemps dernier inaugurer la première tranche. Comme l'activité des urgences et du SAMU sont également en plein développement (4<sup>ème</sup> SAMU du département), ce renforcement de l'établissement place l'hôpital de Quimperlé dans les meilleures conditions pour aborder le rapprochement inévitable et souhaitable avec le centre hospitalier de Bretagne Sud en 2013.

Ici aussi, j'émet le vœu que tout se passe le mieux possible d'autant que le directeur a encore d'autres projets.

Il y a eu l'inauguration de la plateforme de tri de La Poste à la Villeneuve-Braouic, il y a moins d'un mois, et la demande forte faite par le Conseiller Général et moi-même que Quimperlé soit le centre du nouveau regroupement prévu avec Ploemeur et Plouay. Nous attendons d'en savoir plus.

Un foyer de jeunes travailleurs impulsé par la Cocopaq est en construction.

Il va y avoir également l'inauguration de l'usine d'eau ultra-moderne du Zabrenn (coût 6 millions d'euros dont plus de 1,8 million pour la conduite d'eau), dans le financement de laquelle la Ville a joué un rôle actif et qui permet cette année de ne pas augmenter le prix de l'eau.

Dans ce domaine, on sait que le paysage va connaître d'ici à 2 ans des bouleversements. L'Etat pousse en effet au regroupement : la Cocopaq vient ainsi de prendre une nouvelle compétence dans l'assainissement non collectif. Il ne sera pas illogique que l'assainissement collectif et l'eau suivent plus tard selon des modalités qui seront à discuter.

Cette liste des investissements publics n'est pas terminée, car on sait que la rénovation de la gare elle-même devrait commencer à la fin 2012.

A ce propos, j'insiste sur l'atout considérable que constitue cette gare (en développement) pour une ville comme Quimperlé. Nombreuses sont les autres villes de Cornouaille qui n'en ont pas ou qui n'en ont plus, mais il faudra être vigilant pour le maintien d'une desserte de qualité.

Avec l'aéroport de Lorient à 15 minutes et la présence de la voie express, la Ville est plutôt bien desservie. La présence de nombreux établissements scolaires en ville (Quimperlé compte près de 5 000 scolaires) constitue un autre atout favorable pour les acteurs économiques qui souhaitent s'installer dans la région.

Les Quimperlois doivent être bien conscients de ce contexte favorable. Qu'ils n'hésitent pas à en parler à l'extérieur et être fiers d'autres succès. Succès sportifs : je rappelle l'exploit du Tennis-Club qui a réussi à se maintenir parmi l'élite. Je rappelle également les succès du club de Badminton et du CKCQ qui évoluent aussi en national et qui compte pour le CKCQ un champion d'Europe. On sait aussi les progrès d'autres disciplines comme le football et la Ville soutient naturellement ces activités de haut niveau.

Fierté aussi devant le niveau et le nombre des expositions d'art contemporain, comme Rancillac l'été dernier, et aussi d'expositions plus intimistes de Quimperlois méconnus –je pense au succès de l'exposition Marguerite Paulet.

Les Quimperlois doivent reconnaître cette politique ambitieuse qui a permis à Quimperlé de se faire un nom en matière d'Art et on ne peut que souhaiter que cela continue à l'avenir.

Fierté encore devant le premier prix accordé en Juin dernier par le Conseil Régional et l'Office de la Langue Bretonne pour la politique globale de la ville en faveur de la langue bretonne qui permet à Quimperlé de retrouver ses racines.

Tout cet aspect culturel ne doit pas être rejeté malgré la crise car c'est un élément d'identité et un marqueur d'avenir.

Il en est de même de la mise en valeur du patrimoine bâti exceptionnel qu'abrite Quimperlé. La Ville investit : hier pour Sainte-Croix, aujourd'hui pour Notre-Dame, demain pour l'Hôpital-Frémur. Tout ceci contribue à faire de Quimperlé une candidate

solide au label de Ville d'Art et d'Histoire. Cela prendra du temps, mais nous y travaillons activement pour présenter un dossier dans un proche avenir.

Un des objectifs de cette politique est d'encourager l'attraction touristique. La Cocopaq vient de prendre la compétence touristique. On espère, on souhaite que cela suscite un nouvel essor, mais il faudra sans doute aussi réfléchir à un soutien communautaire aux différents éléments touristiques évoqués plus haut.

Quimperlé la discrète doit se faire connaître. C'est un pays du bien vivre, du bien manger. C'est dans ce but que nous avons voulu promouvoir l'aspect culinaire en organisant un double concours avec l'aide de l'association des commerçants, en l'occurrence de son président et de l'Office de Tourisme, le **Combat des chefs et la lichouserie**. Nous projetons évidemment rééditer le combat des chefs en 2012.

Cette qualité de vie en ville, nous avons voulu aussi la favoriser par des travaux d'urbanisme, favorisant places et berges des rivières au profit des piétons et des circulations douces.

Après avoir présenté l'étude très intéressante sur Kerjégu/Le Dourdu, nous avons commencé à l'automne les premiers travaux d'aménagement pour en faire un lieu consacré à l'animation culturelle et aux loisirs. En 2012, de nouveaux travaux plus conséquents seront engagés en respectant le calendrier prévu.

En basse-ville, l'étude est en cours et devant déboucher sur de premiers travaux fin 2012, en ayant pris en compte la **question du stationnement** et celle de la fluidité de la circulation.

Quant à la place Jean Jaurès dont l'aménagement en interne a pris un certain temps, l'inauguration devrait avoir lieu au printemps. Il ne s'agit pas seulement là d'une question d'urbanisme et nous essayons de répondre aussi aux autres problématiques.

Sinon, la poursuite de l'effacement des réseaux, de la mise en lumière de Notre-Dame, de la sécurisation, de la circulation, de nouvelles plantations, de la reconquête des rives de l'Isole et de la Laïta contribuera à rendre le centre-ville plus attractif.

Il faudra aussi penser à la redynamisation du commerce en lançant un FISAC, et assez rapidement une ZAC en haute ville.

La qualité de vie s'exprime aussi dans les équipements sociaux : les deux crèches de Quimperlé fonctionnent aujourd'hui au maximum. Je voudrais, à ce propos, que l'on ait une pensée pour la directrice de la crèche Les Tournesols, qui vient de décéder à la suite d'une longue maladie.

L'animation pour les ados sera impulsée en 2012 par l'animation de l'espace jeunes.

Ces aspects attractifs de Quimperlé s'accompagnent de bons résultats au dernier recensement : près de 5 % d'augmentation en un an et, pour la première fois, la population avec double compte dépasse les 12 000 habitants. On est loin des 13 500 hypothétiques de 2008, mais c'est un résultat encourageant, lié aux effets de la construction de lotissements et de la densification du centre-ville depuis quelques années. Il faut continuer dans cette voie en surmontant le

double obstacle de la procédure du PLU en cours et de la tiédeur des investisseurs contactés.

Sinon, en matière de naissances et de décès, si le bilan naturel est resté faiblement négatif en 2011 (il l'est depuis 2004), il faut se féliciter que les 147 naissances constituent le chiffre le plus fort depuis 2000.

**Le deuxième axe de mes vœux concerne le souhait que nous préparions au mieux Quimperlé à affronter l'avenir.** La fierté de sa ville et l'attractivité déjà évoquées constituant aussi évidemment des atouts pour l'avenir.

Le premier point concerne le domaine financier, base de tout. Les efforts de rigueur budgétaire que nous avons engagés dès 2008 comment à porter leurs fruits et notre capacité d'investissement, quoique toujours limitée, s'est rétablie.

Nous avons géré au plus juste les charges de personnel en procédant à certaines réorganisations en interne, en respectant un grand principe, le maintien de la qualité du service public municipal. Nous avons des agents compétents, il faut le dire. Une mutualisation des emplois avec le personnel de la Cocopaq a été amorcée. Nous souhaitons, nous estimons nécessaire une relance de cette mutualisation qui doit permettre de revenir à l'esprit même de la création des communautés de communes et d'une gestion plus économe de l'argent public.

L'action énergique que nous avons entreprise pour récupérer au maximum les impayés découverts en 2009 et qui atteignaient la somme énorme de plus de 400 000 €, a été payante : elle a permis de récupérer plus de la moitié de cette somme à force d'obstination des uns et des autres, élus et agents et en collaboration étroite avec la Trésorerie.

Cependant, à partir du moment où nous refusons d'augmenter les impôts locaux, nous savons que notre marge de manœuvre reste étroite. C'est la seule possible à l'heure où l'Etat met les collectivités locales à contribution et où les emprunts seront sans doute plus difficiles à obtenir. Et, nous avons toujours été prudents, en conditionnant les réalisations de notre programme à nos possibilités financières.

Mais, dans le domaine scolaire, nous avons rarement « mégoté » pour investir, car c'est là que se prépare l'avenir de la jeunesse : investissements dans l'entretien, dans l'équipement, dans les nombreux postes d'assistantes maternelles sans compter notre mobilisation dans la défense des classes menacées. Pour cette année, nous souhaitons mettre l'accent sur l'informatisation progressive et le développement des TICE Technologies d'Information et de Communication dans l'Enseignement. Je crois en l'Ecole, à son rôle de promotion et je sais assez le travail fait par les enseignants dans des conditions parfois difficiles, peut-être moins à Quimperlé qu'ailleurs, pour regretter les mesures prises au niveau de l'Etat.

Le deuxième point fondamental pour l'avenir de la ville est celui **du Plan Local d'Urbanisme**. Il va conditionner le Quimperlé de demain.

Le diagnostic territorial est terminé tant pour l'agriculture, pour les zones humides ou pour celui du PLU lui-même basé sur les analyses sociodémographiques, les dynamiques urbaines et des déplacements, du paysage et des dynamiques économiques.

La deuxième étape, celle du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** a commencé. Il fera l'objet au printemps 2012 de premières orientations d'aménagement. L'élaboration du règlement écrit avec choix précis en matière de zonage suivra et c'est le Conseil Municipal qui arrêtera le PLU en fin d'année 2012.

Il faudra attendre encore l'été 2013 avant que le PLU définitif ne soit adopté.

La procédure est longue et complexe et je fais le vœu que tout se passera bien et fera l'objet d'un consensus d'une grande majorité de Quimperlois, l'Opposition étant évidemment associée aux travaux de préparation.

Il y a enfin **l'Agenda 21** dont la démarche a été lancée en 2011. On sait que de tels agendas 21 existent aussi dans plusieurs villes de la taille de Quimperlé et apparaissent complémentaires à ce qui existe à d'autres niveaux géographiques : communautaire, départemental et régional.

Les premières enquêtes sur l'état des lieux ont permis de cibler les enjeux et d'imaginer des actions à mettre en place ou à développer, car, comme pour la prose de Monsieur JOURDAIN, la Ville de Quimperlé pratiquait déjà de telles actions : les espaces verts ne recourent plus aux produits phytosanitaires depuis plusieurs années, la recherche des économies d'énergie sous toutes leurs formes est systématique depuis 2008, l'accès de tous à une offre culturelle riche est une réalité. L'Agenda 21 permettra de rendre cette recherche plus systématique.

### **La dernière série de vœux concerne la solidarité et la citoyenneté.**

La **citoyenneté** s'exprime à travers l'assemblée de ce soir notamment. Je crois que les vœux d'un maire à ses administrés –même si c'est un exercice relativement récent (datant de l'an 2000) constitue bien un exercice utile et salutaire. C'est un contact de plus entre élus et citoyens qui s'intègre dans la nécessaire démocratie de proximité, base de la démocratie avec un grand D.

On sait que la pratique de la démocratie est difficile. A l'heure où plusieurs études et enquêtes révèlent à la fois :

- Une fracture politique entre une majorité et une minorité de citoyens de plus en plus nombreux qui s'estiment oubliés et mis à l'écart,
- Et un sentiment croissant de perte de confiance à l'égard des hommes et femmes politiques, quelle que soit leur appartenance.

Les élus locaux ont la responsabilité de multiplier les contacts de proximité au niveau de la commune et d'expliquer. Le maire et les élus municipaux restent les élus qui sont les mieux connus (ou les moins inconnus). Et les plus accessibles.

Je le répète souvent : je souhaite que les communes gardent des pouvoirs et des compétences car ce sont les cellules de base de la démocratie française malgré des regroupements nécessaires. On ne va pas forcément dans cette direction.

Ces contacts, nous avons essayé de les multiplier : aux réunions et conseils de quartiers, à l'accueil des nouveaux arrivants, aux permanences des adjoints, au bulletin municipal, au premier conseil municipal des jeunes (qui a bien fonctionné), à la semaine bleue en direction des seniors, se sont ajoutés en 2011 :

- Les ateliers AEU (approches environnementales de l'urbanisme dans le cadre de l'élaboration du PLU qui ont permis de donner la parole à de nombreux Quimperlois sur le constat et l'avenir de Quimperlé).
- Les questionnaires et réunions publiques de l'Agenda 21.
- Les réunions publiques sur les grands projets d'urbanisme.

On peut sans doute encore faire mieux. Peut-être y a-t-il d'autres formules possibles. Cependant, toutes ces rencontres sont intéressantes pour écouter suggestions et interrogations des uns et des autres. Attention toutefois à avoir toujours à l'esprit l'intérêt général de la commune qui, comme on le sait, ne peut se résumer à la simple addition des intérêts particuliers.

Un souhait donc, une participation plus importante dans certains quartiers et pourquoi pas aussi, lors du quart d'heure citoyen des conseils municipaux, il est vrai parfois très tardifs.

Mais la démocratie exige aussi quelques petits efforts de la part des citoyens... et pas seulement des élus. Car, croyez bien que je sais que les élus font leur travail et qu'au-delà de certaines diversités –mais la population n'est-elle pas diverse elle aussi ?- je peux compter sur une équipe solide, qui travaille avec beaucoup de conviction. Et, je suis persuadé que cette diversité d'approches au-delà d'un consensus sur les grands fondamentaux, est un gage de démocratie interne, d'écoute, de tolérance et de rejet du dogmatisme et je souhaite que cela continue, dans le respect des uns et des autres. J'entendais avant-hier, les résultats d'une enquête d'opinion : les Français dénoncent les mauvaises manières et l'agressivité ambiante ; en conseil municipal, j'essaie toujours d'éviter la tension et je respecte l'opposition ; il faudrait qu'il en soit de même partout.

Quimperlé est également une **ville solidaire** et ici encore, je souhaite qu'elle le reste.

Solidarité ancienne, mais encore plus nécessaire en ces temps de crise. Solidarité qui s'exprime à travers l'action d'associations et pas seulement caritatives –je pense aux asso sportives en direction des jeunes-et que la ville trouve justifié de subventionner.

Solidarité animée aussi par les structures municipales qui ajoutent leur action à celle du Département ou de la Cocopaq.

Je pense à l'épicerie sociale, l'une des trois du département, qui a connu un surcroît d'activité en 2011 et qui n'est pas une bonne nouvelle. La Ville a mis des moyens supplémentaires pour y répondre. La Ville dispose encore de tout un arsenal d'autres mesures. Elle a choisi de garder sous son contrôle le Service d'Aide à Domicile des personnes âgées. Elle accueille la majorité des logements très sociaux de la Cocopaq. Sur un autre plan, la Ville a relancé depuis trois ans le Téléthon qui doit encore trouver un soutien plus massif des associations et des Quimperlois. Il y a la Semaine Bleue en faveur des seniors

Je crois sincèrement à la nécessité d'une solidarité entre ceux qui en ont besoin et les autres, sans que cela ne devienne de l'assistance. La prise en compte de la dignité de chacun doit être un objectif. Mais, il n'empêche que l'on ne peut que souhaiter que l'Etat dégage des moyens suffisants, au prix d'une véritable réforme fiscale qui mette fin à l'aggravation des contrastes sociaux.

Reste la **solidarité de Quimperlé à l'égard de son territoire**. C'est une question importante mais complexe qui doit exclure tout jugement hâtif ou simpliste et qui fait intervenir communes et communauté de communes. On ne va pas entrer dans le débat ce soir, ce n'est ni le lieu, ni le moment, mais les citoyens quimperlois ont le droit d'être informés et d'en débattre. Ce sujet se pose aussi dans d'autres villes centres. C'est pour cela que le dossier du prochain bulletin municipal est consacré à cette question.

Quimperlé depuis longtemps est ouverte dans ses écoles, sa crèche associative, son conservatoire,

sa médiathèque, etc..., aux habitants des communes voisines. Tout ceci a un coût que la Ville assure, notamment, par l'impôt. On sait aussi que les relations avec la communauté sont complexes : la communauté a aidé directement ou indirectement certains projets comme l'Aquapaq, mais elle sollicite aussi la participation de la ville pour d'autres projets communautaires. Il faudra sans doute en discuter davantage sans esprit de polémique et dans le respect de l'intérêt général.

Car l'intérêt de tous dans la communauté est d'avoir une ville centre forte. C'est le pivot du territoire. On le voit aujourd'hui dans l'organisation du réseau de transport en étoile. La Ville sait prendre des initiatives qui profitent à l'ensemble du territoire comme le Point d'Accès au Droit qu'elle a lancé seule et dont l'intérêt communautaire a conduit à ce qu'il soit repris par la Cocopaq.

L'entretien des monuments historiques ou des expositions, ou même l'aménagement de la Place de Gaulle, carrefour territorial majeur, ont des implications pour tout le pays quimperlois.

Pour un gros cinquième de la population, la Ville assume un tiers des dépenses de fonctionnement sur l'ensemble des 16 communes, preuve que les services urbains ne répondent pas à une seule dimension communale.

Toutes les charges de centralité pèsent sur le budget de Quimperlé et ne contribuent pas à renforcer la ville. Il faudrait une solidarité plus équilibrée car, face à Lorient ou à Quimper, c'est avec une ville centre forte que le territoire de la Cocopaq arrivera davantage à s'affirmer.

Ce dernier point est lié à celui des atouts de la ville évoqués plus haut. Ce sont les deux facettes du défi que Quimperlé avec son pays doivent affronter aujourd'hui.

**J'espère que l'esprit d'équité et des approches nuancées, sans stigmatisation permettront d'avancer tous ensemble au service des Quimperlois et du Pays de Quimperlé. C'est mon souhait.**

**Meilleurs vœux à toutes et à tous, bonne santé, bonne année.  
Sincèrement de ma part et de celle de la municipalité  
et du Conseil Municipal !.**